

Montréal, 1er septembre 2022

Monsieur Vincent Lagacé
Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
vincent.lagace@ctroc.org

Objet: Engagements de Québec solidaire dans le cadre des élections 2022

Madame,

Nous avons bien reçu votre lettre. Merci de nous donner l'occasion d'y répondre et de faire connaître nos engagements en ce qui concerne Tables régionaux d'organismes communautaires.

Notre cadre financier, qui sera diffusé dans quelques jours, comportera plusieurs propositions concrètes pour régler le gaspillage de fonds publics. Il prévoira certainement une croissance budgétaire pour assurer un financement accru et stable des services publics et des organismes communautaires.

Nous souhaitons enfin vous réitérer tout notre soutien et l'importance de votre travail pour les organismes communautaires du Québec.

Veuillez agréer nos salutations les plus solidaires,



Gabriel Laurence-Brook
Responsable aux orientations de Québec solidaire

1. Votre parti, s'il est élu et s'il constitue le prochain gouvernement, compte-t-il annoncer des investissements au PSOC à la mission en 2023 pour aider les organismes à répondre à une hausse marquée de l'inflation, aux problèmes grandissants de rétention de main-d'œuvre, et aux demandes accrues de la population ? **Oui**

2. Si oui, de quel ordre sera le montant investi ?

Nous allons augmenter le financement des organismes communautaires avec 290 M\$ de plus annuellement, dont une partie ira dans le PSOC. Ce montant est nécessaire pour permettre aux organismes d'agir sans précarité financière. Nous souhaitons mettre fin à l'époque où nous négligeons les organismes communautaires.

3. Votre parti, s'il est élu et s'il constitue le prochain gouvernement, s'engage-t-il à offrir une indexation des subventions correspondant véritablement à l'inflation ou au coût des services ?

Nous allons rehausser au-delà de l'inflation le financement des organismes communautaires. Nous ne croyons pas que le seul rattrapage à faire est au niveau de l'inflation, mais aussi du sous-financement chronique des organismes communautaires. Nous devons viser à corriger cette négligence et un gouvernement solidaire s'engage à le faire.

4. Afin de maintenir un filet social et mieux soutenir l'autonomie des organismes, votre parti, s'il constitue le prochain gouvernement, s'engage-t-il à prioriser significativement les investissements dans l'enveloppe généraliste s'adressant à tous les organismes ?

Un gouvernement solidaire assurera une communication avec des organismes tels que le CTROC pour assurer une allocation adéquate des sommes selon les besoins du terrain. Nous reconnaissons que les organismes communautaires sont les mieux placés pour établir les besoins sur le terrain et nous souhaitons les valoriser à la hauteur du service primordial qu'ils rendent au Québec. Nous allons déterminer l'allocation de ressource en ayant adéquatement consulté les principaux concernés, les organismes communautaires.

5. Votre parti, s'il constitue le prochain gouvernement, s'engage-t-il à respecter les principes du seul programme régionalisé de financement à la mission des organismes communautaires autonomes en accordant une réelle marge de manœuvre aux CISSS et aux CIUSSS ?

Notre approche est la même, peu importe le ministère et peu importe le service public. Il faut arrêter d'imposer des décisions provenant du haut de la pyramide qui ne prennent souvent pas entièrement en compte la réalité des personnes sur le terrain. Nous souhaitons contribuer à une décentralisation de notre réseau de la santé en assurant la présence d'employés de tous les niveaux des CISSS et de CIUSSS dans leur conseil d'administration. Nous ne voulons également pas que le ministère de la Santé agisse dans le sens contraire de la volonté sur le terrain, peu importe l'enjeu, mais particulièrement lorsqu'il est question d'organismes communautaires qui connaissent très bien la réalité de leurs communautés.

6. De quelle façon comptez-vous soutenir les OCASSS qui ont pour mission principale de faire de la prévention sociale ?

Partout dans notre réseau de la santé de services sociaux, Québec solidaire souhaite sortir d'une dynamique de guérison et avoir suffisamment de ressources et assurer une prévention pour la santé et le bien-être de nos populations. La seule façon d'y parvenir est en assurant un financement significativement plus élevé de notre réseau de la santé et des services sociaux, de notre santé publique et de nos organismes communautaires. Notre cadre financier ira dans ce sens-là également. Nous allons valoriser les organismes communautaires en santé et en services sociaux avec du financement adéquat, tout en respectant leur autonomie.